



Comité de Quartier Notre-Dame

Compte-rendu de la réunion du 8 janvier 2024

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Bénédicte LOUSTAUNAU : Correspondante du quartier

Saïd SOUITA : Élu référent du quartier

Raymond VILLALBA : Élu référent du quartier

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Flora LAPERNE : Conseillère municipale (absente – excusée)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

r-villalba@oloron-ste-marie.fr

s-souita@oloron-ste-marie.fr

La réunion débute par les vœux de bonne année et le partage de la galette.

1) Intervention de Thierry BARBET et Jean-Philippe MALO de la JAO

Thierry BARBET et Jean-Philippe MALO ont fait un point sur la situation du Stade des Barats : sa vocation, son projet, l'avancée des travaux et les projets à venir.

La question de l'éclairage fait partie d'un projet global d'embellissement du site.

Volonté de travailler sur un projet commun avec le comité de quartier pour la prochaine édition du budget participatif de la commune.

En amont, un groupe de travail va réfléchir à des axes d'améliorations sur le stade des Barats : Marie G, Louis F, Pierre B et Bénédicte L.

Dans un second temps, une rencontre aura lieu avec la JAO pour co-construire un projet commun.

2) Sens de circulation de la rue Navarrot

Lecture commentée de la note sur le comptage des voitures de la rue Navarrot et de la RD 9, suite à la mise en place des radars pédagogiques.

Une certitude, la circulation à double sens n'est plus possible depuis la fin des travaux de rénovation de la rue.

On constate que la vitesse de circulation est parfois excessive.

Expérimentation du sens unique du n°2 pair jusqu'au 102 pair / 85 impair à partir du 15 janvier.

Le comité de quartier recommande l'installation des panneaux, des arrêtés et signalisations de la vitesse à 30km/h, le traçage des places de stationnement de façon provisoire.

Les vélos sont autorisés à circuler en double sens.

3) Le Parc Pommé et ses alentours

Les membres du groupe de travail sur le Parc Pommé poursuivent leurs travaux de réflexion, d'aménagement du parc et des sentiers environnants.

Mention particulière pour la rénovation du robinet de la fontaine en pierre. Le travail des agents de la Ville est souligné.

Aménagement de cabanons pour les jardins familiaux.

4) Questions / Réponses

Point 82 : Plan vélo

Serge DUPRAT demande où en est le plan vélo ?

Réponse : Le service mobilité de la CCHB travaille aujourd'hui sur la partie opérationnelle puisque une journée de piquetage a déjà été réalisée et la ville d'Oloron était concernée.

Point 83 : Rue Navarrot

a) Solange SALINAS demande si l'autorisation pour l'échafaudage au n°2 de la rue est toujours en cours.

Réponse : L'échafaudage ne concerne pas la Ville d'Oloron mais la société EUROVIA (réparation de dommages sur un mur causés lors de travaux de consolidation et de sécurisation).

b) Marie GATEAUX déplore les poubelles éventrées à même le sol au niveau des HLM de la rue, alors que les containers sont à côté.

Point 84 : Avenue de Précilhon

Jacques LOUSTAUNAU demande l'installation de chicanes afin de faire respecter la limitation à 30km/h.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique que les chicanes qui se trouvent actuellement à la rue du 14 juillet (quartier Légugnon) seront positionnées à l'Avenue de Précilhon.

Les Services Techniques indiquent que ce projet va être présenté au comité de quartier pour validation.

Point 85 : Rue Léon Jouhaux (devant chez Cazapan)

Le comité de quartier demande l'ajout de plots jusqu'au passage piétons pour éviter que des automobilistes ne tournent à gauche, avant le rond-point de la JAO.

Réponse : Les plots ont été installés.

Point 86 : Rue Jéliotte

a) Éric IGNACEL remarque que l'entrée de ville, depuis la Route de Pau, nécessite un embellissement et que l'immeuble de Pierre Perez aurait besoin d'une mise en sécurité.

Réponse : Cette remarque a bien été prise en compte par Natacha CRAMPÉ, Cheffe de projet revitalisation, qui apportera prochainement une réponse au comité de quartier.

b) Le belvédère a également besoin d'être entretenu pour gagner en visibilité.

Réponse : Le nettoyage a été effectué.

Point 87 : Avenue de Lasseube

La maison De Riquer est en démolition. Le toit est percé. La question de la sécurité doit être prise en compte.

Réponse : Les descendants ont été prévenus et doivent intervenir.

Point 88 : Rue Navarrot

Un immeuble de la rue a été racheté par l'entreprise Bordatto. Devant cet immeuble se trouve un parking : est-il privé ou public ?

Va-t-il être réaménagé par Bordatto ?

Réponse : Il s'agit d'un terrain public. Son aménagement ne pourra être envisagé seulement lorsque Bordatto aura finalisé son projet.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 4 mars à 20h à l'EVS

Fin de la réunion à 22h30